



THE WORLD MEDICAL ASSOCIATION, INC.

B. P. 63 - 01212 FERNEY-VOLTAIRE Cedex, France
28, avenue des Alpes - 01210 FERNEY-VOLTAIRE, France

Telephone : 04 50 40 75 75

Fax : 04 50 40 59 37

Cable Address :

WOMEDAS, Ferney-Voltaire

Novembre 1997

10.30

Original: anglais

PRISE DE POSITION DE L'ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE

SUR

LES RISQUES POUR LA SANTE DES PRODUITS DERIVES DU TABAC

Adoptée par la 40ème Assemblée Médicale Mondiale
Vienne (Autriche), Septembre 1988

et

amendée par la 49ème Assemblée générale
Hambourg (Allemagne), Novembre 1997

PREAMBULE

PREAMBULE

1. La consommation de tabac provoque chaque année la mort de quelque trois millions de personnes dans le monde. A moins d'un renversement de tendance, il est prévu que d'ici les années 2020 ou le début des années 2030 ce nombre s'élèverait à 10 millions de morts - dont 70 pour cent dans les pays en développement. La communauté internationale de santé publique a exprimé par la voie de l'Organisation mondiale de la Santé son inquiétude grandissante sur cette alarmante conjoncture. En outre, les substances irritantes et nocives produites par la fumée du tabac peuvent avoir des conséquences sur la santé des non-fumeurs qui se trouvent à proximité des fumeurs.

2. L'industrie du tabac qui, grâce à un programme de fonds commun finance des recherches au niveau interne et externe, revendique son engagement dans l'établissement de la preuve scientifique des effets du tabac sur la santé. Pourtant, elle a toujours récusé et nié les informations témoignant de la nocivité du tabac. Depuis des années, elle revendique le manque de preuves concluantes sur le fait que le tabac serait à l'origine de maladies comme le cancer et la cardiopathie. Elle prétend également que la nicotine ne crée pas de dépendance. La profession médicale n'a cependant eu de cesse de réfuter ces revendications et à cause d'elles de s'opposer résolument aux campagnes publicitaires massives organisées par l'industrie du tabac. Elle est en outre fortement convaincue que les associations médicales peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre le tabac.

3. Depuis des années également, l'industrie du tabac et ses filiales soutiennent la recherche et la préparation de rapports. Les chercheurs et leurs organisations qui prennent part à ces activités donnent à l'industrie du tabac une apparence de crédibilité même si les résultats ne sont pas toujours directement exploités dans ses activités commerciales. Leur participation donne lieu également à d'importants conflits d'intérêt avec les objectifs de promotion de la santé.

RECOMMANDATIONS

4. Afin de réduire les risques pour la santé du tabac et autres produits dérivés l'AMM invite instamment les associations médicales nationales et les médecins qui ne l'ont pas encore fait à prendre les mesures suivantes:

- (i) Adopter une prise de position à l'encontre du tabagisme et de l'utilisation de produits dérivés du tabac et faire connaître la politique adoptée.
- (ii) Interdire de fumer à toutes les réunions de travail, réunions publiques ou cérémonies de l'association médicale nationale, conformément à la décision de l'Association Médicale Mondiale de frapper de cette même interdiction ses propres réunions.
- (iii) Développer, soutenir et participer à des programmes d'éducation de la profession et du public sur les risques, pour la santé, des produits dérivés du tabac. Les programmes d'éducation destinés spécifiquement aux enfants et aux jeunes adultes pour éviter qu'ils n'utilisent les produits dérivés du tabac sont particulièrement importants. Les programmes de dissuasion s'adressant aux non-fumeurs et aux non-utilisateurs de produits dérivés du tabac ne faisant pas de fumée, sont tout aussi nécessaires que l'éducation visant à convaincre les fumeurs de cesser d'utiliser les produits dérivés du tabac.
- (iv) Encourager les médecins à donner le bon exemple (en n'utilisant aucun produit dérivé du tabac) et les organisateurs de la campagne à informer le public des effets nocifs pour la santé de l'utilisation de produits dérivés du tabac. Demander à tous les hôpitaux et les services sanitaires d'interdire de fumer dans leurs locaux.
.....
fumer dans leurs locaux.
- (v) S'abstenir d'accepter tout financement de l'industrie du tabac, et exhorter les chercheurs, les facultés de médecine et les établissements de recherche à faire de même, afin d'éviter de donner un quelconque crédit à cette industrie.
- (vi) Prôner la promulgation et l'application des lois qui:
 - a) exigent qu'une mise en garde contre les risques pour la santé soit imprimée sur tous les emballages dans lesquels les produits dérivés du tabac sont vendus et dans toutes les publicités et le matériel de promotion des produits dérivés du tabac.
 - b) limitent l'émission de fumée dans les édifices publics, les avions commerciaux, les écoles, les hôpitaux, les cliniques et autres services sanitaires.
 - c) imposent des limites sur la publicité et la promotion des ventes de produits dérivés du tabac.
 - d) interdisent la publicité et la promotion des ventes de produits du tabac, excepté sur les points de vente.
 - e) interdisent la vente de cigarettes ou autres produits dérivés du tabac aux enfants et aux adolescents.
 - f) interdisent de fumer sur tous les vols d'avions commerciaux dans les limites du territoire national sur tous les vols d'avions commerciaux internationaux, et interdisent la détaxe des produits dérivés du tabac vendus dans les aéroports.

- g) interdisent toutes les subventions gouvernementales pour le tabac et les produits dérivés du tabac.
- h) subviennent à la recherche sur l'incidence de l'utilisation de produits dérivés du tabac et l'effet des produits dérivés du tabac sur la santé de la population et créent des programmes d'éducation destinés au public sur les risques de l'utilisation du tabac pour la santé.
- i) interdisent la promotion, la distribution et la vente de toutes nouvelles formes de produits dérivés du tabac qui ne sont pas disponibles actuellement.
- j) majorent les taxes sur les produits dérivés du tabac, et utilisent cet accroissement de revenus à l'application de mesures de soins de santé.

♦♦♦

RESCINDED